

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES APPLICATIONS WEB et SITE INTERNET.**

**Le client déclare avoir pris connaissance préalablement à sa signature pour tout achat des conditions générales et particulières définies ci-après :**

**ARTICLE 1 : DESIGNATION DE L'APPLICATION WEB CHOISIE PAR L'ABONNE**

Préalablement à la signature de ce contrat, le client a retrouvé dans son espace personnel, l'ensemble des informations nécessaires à la souscription des offres proposées par nos services.

Il reconnaît avoir reçu de VEGAWEB une information complète sur les outils web de communication liés à son activité.

Le choix du client porte sur la création de son site internet ou de l'utilisation des services Bon Plan Local, indiqués lors de la souscription et disponibles dans son espace personnel.

Ces conditions générales s'appliquent uniquement à la création des sites web, gestion d'adresses mail, nom de domaine et produits Bon Plan Local, propriété de la SARL Vegaweb.

La société VEGAWEB est autorisée à modifier les présentes Conditions Générales de Vente, sous réserve de notifier au Client, l'existence de cette modification et la date de sa prise d'effet, en l'invitant à prendre connaissance du nouveau texte des Conditions Générales de Vente, disponible sur le site [www.vegaweb.fr](http://www.vegaweb.fr). L'accord du Client sera réputé acquis à défaut d'opposition écrite dans les vingt-huit (28) jours suivant cette notification ; ce qui entraînera l'entrée en vigueur immédiate et automatique des Conditions Générales de Vente modifiées, à l'expiration de ce délai, ou à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée par VEGAWEB dans le cadre de la notification susvisée.

**ARTICLE 2 : LICENCE D'UTILISATION DES OUTILS ET PROGRAMMES. DROIT D'AUTEUR**

Les programmes utilisés, ou licences pour le développement et la mise en œuvre de produits ou services sont la propriété intégrale de VEGAWEB.

Le développement de modules ou logiciels spécifiques pour la mise en œuvre d'une commande client restent la propriété de VEGAWEB.

Toutes créations design ou ergonomie restent la propriété de VEGAWEB. Seuls les contenus fournis par le client sont sa propriété.

Toutefois ces applications peuvent être modifiées par un accord spécial de VEGAWEB.

**ARTICLE 3 : OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat a pour objet la création du site internet du client ainsi que l'hébergement et/ou services définis dans le bon de commande, nécessaires à sa présentation sur Internet.

**ARTICLE 4 : RESERVATION DE NOMS DE DOMAINE**

Concernant la réservation et/ou le maintien des noms de domaine, VEGAWEB ne jouera qu'un rôle de courtier entre le Client et toute autorité compétente dans l'attribution et la gestion des noms de domaine dont le Client souhaite obtenir la réservation et l'enregistrement. En d'autres termes, VEGAWEB est le prestataire d'enregistrement ; par conséquent, la souscription du contrat d'enregistrement auprès de ladite autorité se fait au nom du client. VEGAWEB n'a aucune influence sur l'attribution des noms de domaine. Par conséquent, VEGAWEB ne garantit pas et n'est pas responsable de l'attribution effective des noms de domaine sollicités pour les Clients. VEGAWEB ne garantit pas non plus, notamment, que les noms de domaine attribués sont libres de droits ou resteront utilisables à l'avenir. Le Client dégage ainsi VEGAWEB notamment, de toute réclamation et/ou demande en dommages et intérêts émanant de tiers, qui serait due à une utilisation frauduleuse d'un nom de domaine.

Chaque extension (".fr", ".com", ".net", etc.) bénéficie d'une tarification qui lui est propre.

Tout enregistrement effectif d'un nom de domaine sera automatiquement renouvelé à son terme, à moins que le Client n'ait pris soin de résilier en bonne et due forme tout le contrat, voire certains noms de domaine, ou qu'une décision de justice, devenue exécutoire, n'impose autre chose. VEGAWEB est expressément autorisée à débiter le compte de son Client, et plus généralement à facturer le Client, de tous frais liés audit renouvellement de noms de domaine.

**ARTICLE 5 : GARANTIE DE PERFORMANCES. HEBERGEMENT**

VEGAWEB fournit au Client les moyens techniques nécessaires pour que celui-ci puisse transférer ses données vers les serveurs de VEGAWEB.

Cependant VEGAWEB peut à tout moment pour des raisons techniques ou autres modifier ses modes d'hébergement.

VEGAWEB n'est pas tenue par une obligation de résultat mais par un engagement de moyens. Néanmoins, VEGAWEB assure une disponibilité de l'ordre de 98 % (moyenne calculée sur un an) de ses serveurs Internet. Sont exclues de ce calcul, les périodes d'indisponibilité des serveurs pour cause de problèmes techniques nécessitant, hors défaillance, une maintenance régulière de VEGAWEB, ou toutes autres difficultés indépendantes de sa volonté, telles que, en particulier, la force majeure (notamment : défaillance de longue durée du réseau d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public de télécommunication, réquisition des autorités publiques, indisponibilité du réseau Internet, etc.) ou la responsabilité d'un tiers ou du Client. La société VEGAWEB se réserve la possibilité de modifier à tout moment les caractéristiques de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs. Ces modifications permettront toutefois d'offrir des performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la conclusion du contrat. La responsabilité de VEGAWEB est limitée aux matériels et logiciels installés sur ses serveurs.

Le client doit conserver une sauvegarde de ses données, Vegaweb ne peut en aucun cas être tenu responsable de perte de données, bien que nous mettions tout en œuvre pour sécuriser nos données.

#### **ARTICLE 6 : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU SITE**

Afin d'assurer un service de qualité, VEGAWEB maintiendra un service d'assistance disponible par e-mail à l'adresse « support@vegaweb.fr ». Le Client pourra faire part de tout dysfonctionnement relatif au site, et sera pris en charge dans les délais les plus brefs afin de procéder à la remise en fonction de ce dernier.

#### **ARTICLE 7 : OFFRE, ACCEPTATION, FIN DU CONTRAT**

Le contrat est réputé conclu à la date de la confirmation par la société VEGAWEB de la validation de la commande passée par le Client ou, au plus tard, au moment de l'exécution de ladite commande par la société VEGAWEB.

La commande peut être considérée comme caduque par la société VEGAWEB si la mise en œuvre technique ou pratique avec le Client s'avère ne pas correspondre au descriptif du bon de commande ou par le côté non réalisable des demandes du client et ce sans recours contre la société VEGAWEB.

Toute annulation du site avant sa parution par le Client entraînera une facturation pour la création de la charte graphique d'une somme forfaitaire de cinq cents (500) € HT.

Le site est considéré livré conforme quand la société VEGAWEB met à disposition ce dit site au Client selon les modalités du bon de commande.

La société VEGAWEB ne peut être tenue responsable du non remplissage du contenu du site par le Client.

Le contrat est conclu pour une durée définie dans le devis ou bon de commande. Le contrat peut être résilié à tout moment par le Client, sans indication de motif, sous réserve d'une notification écrite par lettre recommandée avec A.R à VEGAWEB SARL 8 chemin de Ménilchamp 03500 VERNEUIL EN BOURBONNAIS. Le délai minimum de préavis est de 3 (trois) mois à compter de la réception de la demande de résiliation par la société VEGAWEB, étant précisé que le Client devra s'acquitter de la totalité des sommes dues au terme du préavis (mois civil). NB : Aucune demande par mail ne sera prise en compte.

En outre, la société VEGAWEB pourra interrompre l'accès aux services et/ou résilier le contrat de plein droit et avec effet immédiat sans mise en demeure préalable et sans préavis, du fait d'un manquement grave du Client, notamment en cas de non-respect par le Client des obligations prévues dans les CGV.

- retard dans le paiement des sommes dues par le Client en application de l'article 12 ci-après, qui serait supérieur à vingt (20) jours.

- défaut de mise en conformité du site.

Si des tiers font valoir des droits sérieux auprès de la société VEGAWEB, susceptibles d'être atteints du fait de l'usage du ou des noms de domaine enregistré(s) par le Client en application des présentes, la société

VEGAWEB est autorisée à interrompre l'accès au service et/ou résilier le contrat selon les Conditions Générales de Vente.

#### **ARTICLE 8 : CONTENU DES PAGES WEB**

La gestion du contenu du site est à la charge du Client (sauf conditions spéciales) et sous sa responsabilité. Tout contenu mis à disposition sur le site Web du Client doit être clairement rattaché au Client, celui-ci devant notamment indiquer impérativement le nom du Directeur de publication et leur adresse, qui est par défaut le gérant ou responsable de la structure. La société VEGAWEB attire l'attention du Client sur le fait que d'autres obligations peuvent lui incomber, par exemple, en cas de mise à disposition de services audiovisuel ou de télécommunication ou en cas d'utilisation de données à caractère personnel touchant les usagers du site. Le Client dégage la société VEGAWEB de toute responsabilité à l'égard des tiers résultant du non-respect, par celui-ci, de l'une des quelconques de ses obligations

Le Client ne doit pas, de quelque manière que ce soit, par exemple par des bandeaux publicitaires, porter atteinte à la loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et/ou aux droits des tiers (droit des marques, droit d'auteur, protection des bases de données etc.). Le Client s'engage notamment à ne pas proposer de contenus à caractère pornographique, ni proposer ou laisser proposer des prestations commerciales qui ont un caractère pornographique, pédophile et/ou érotique ou manifestement illicite ou attentatoire à l'ordre public (violence, incitation à la haine raciale, fourniture de produits ou services strictement prohibés sur le territoire, etc.). En cas de non-respect de cet engagement, le Client sera tenu au versement immédiat d'une pénalité contractuelle de 3 800 € (trois mille huit cents) par violation constatée, ce versement n'étant pas exclusif d'une demande judiciaire de dommages et intérêts. Il est précisé que le Client devra payer autant de fois la pénalité que le nombre de violations éventuellement constatées.

Le Client est seul responsable des contenus hébergés et diffusés par lui. La société VEGAWEB ne saurait en aucune manière être responsable de la légalité des contenus hébergés et diffusés par le Client. La société VEGAWEB n'est pas tenue de vérifier si la présentation du site Web du Client, de sa boutique en ligne, mais également de ses biens et services proposés sur le Web constitue une quelconque infraction à la loi. Si la société VEGAWEB constate néanmoins une infraction à la loi, elle est autorisée à interrompre et/ou résilier le contrat. Il en ira à fortiori de même en cas de réquisition de l'autorité publique ou de demande en justice ou de réclamations de tiers qui, selon la société VEGAWEB, pourraient apparaître justifiées et suffisamment sérieuses. La société VEGAWEB fera ses meilleurs efforts pour informer le Client dans les plus brefs délais.

La société VEGAWEB se réserve le droit de procéder à des opérations de surveillance ciblées et temporaires relatives à l'utilisation des services et d'interrompre l'accès aux services et/ou résilier le contrat en cas de manquement du Client, aux obligations définies au présent article 8. Le Client sera par ailleurs pleinement responsable de tout dommage subi de ce fait par le Client lui-même, la société VEGAWEB ou toute autre personne.

#### **ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DE VEGAWEB**

VEGAWEB s'engage à assurer les fournitures et les prestations décrites dans ce document. Du fait des caractéristiques et des limites d'internet que le Client déclare connaître, la société VEGAWEB ne pourra d'aucune manière être tenue responsable des vitesses d'accès, des temps de réponse et des difficultés d'accès au service. VEGAWEB se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance ou d'amélioration sans droit à indemnité. Cependant, VEGAWEB s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour minimiser ce type d'interruption. Malgré toutes les mesures de sécurité prises par ses équipes, la responsabilité de VEGAWEB ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante. Il est de la responsabilité du Client de vérifier que les codes d'accès et les mots de passe fournis pour l'accès au service sont conservés dans un lieu sûr et ne sont pas communiqués à des tiers.

Le Client s'engage à ne rechercher la responsabilité contractuelle de la société VEGAWEB qu'en cas de manquement grave et prouvé à l'une de ses obligations substantielles, en vue de la réparation d'un préjudice direct. En tout état de cause, la société VEGAWEB ne sera en aucun cas responsable de tout préjudice indirect ou immatériel, quel qu'il soit, subi éventuellement par le Client, et notamment de tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfices, perte de données, même si le prestataire a été informé de l'éventualité d'une telle perte ou d'un tel dommage.

#### **ARTICLE 10 : OBLIGATIONS DU CLIENT**

Le Client s'engage à payer les prestations décrites dans le devis ou bon de commande. Le Client s'oblige à respecter les lois en vigueur concernant l'utilisation des images, des photos et des textes qu'il met à disposition de VEGAWEB pour la création de son site ; il reconnaît décharger pleinement la responsabilité de

VEGAWEB et il confirme disposer des pleins droits de copie ou de reproduction des documents qu'il aura confiés à cette dernière.

Le Client garantit que les données qu'il fournira à la société VEGAWEB sont justes et complètes. Il s'engage à informer immédiatement la société VEGAWEB de tout changement le concernant et de confirmer sous quinzaine l'exactitude des données si la société VEGAWEB en fait la demande. Sont notamment visées, sans caractère exhaustif, les informations suivantes : - nom, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone et de télécopie du Client ; - nom, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone et de télécopie du responsable technique du domaine ; - nom, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone et de télécopie du responsable administratif du domaine.

Le volume des données transférées mensuellement par le Client est limité en fonction de la formule choisie. Le volume des données transférées est la somme de tous les transferts découlant de l'offre souscrit par le Client. Le volume des données transférées supérieur à cette limite sera facturé par la société VEGAWEB au tarif en vigueur (indiqué sur le tarif) et dans la limite d'un plafond maximum technique, au-delà duquel le transfert ne pourra plus être assuré. Ces prix sont modifiables moyennant un préavis de quinze (15) jours par la société VEGAWEB.

#### **ARTICLE 11 : MAINTENANCE DU SITE**

Le Client bénéficiera, à sa demande écrite et s'il a souscrit à cette option, de mises à jour du site. Cette demande devra mentionner l'ensemble des modifications souhaitées. Dans les 10 Jours suivant la réception de cette demande, VEGAWEB répondra au Client sur sa faisabilité et lui indiquera un délai approximatif d'exécution. VEGAWEB fera de son mieux pour procéder à ces modifications et ne mettra le site modifié en ligne qu'après acceptation du devis par le client par mail.

#### **ARTICLE 12 : MODALITES DE PAIEMENT**

La tarification et les modalités de paiement des différentes prestations font l'objet d'un devis ou d'un bon de commande signé par le Client ou de prestations commandées directement sur nos sites pour la durée du contrat.

Le montant de la mensualité stipulée lors de la commande, représente la rémunération de celui-ci ainsi que le coût de location des prestations complémentaires dont le client a fait le choix. Le paiement de cette mensualité sera effectué par prélèvement ou en paiement comptant du Client. En cas de prélèvement Le client à la signature du présent contrat autorise lesdits prélèvements conformément à l'ordre qu'il donne simultanément à l'établissement teneur du compte. Le Client s'engage irrévocablement à maintenir cet ordre pendant toute la durée du présent contrat sauf à fournir au moins un mois à l'avance une nouvelle domiciliation bancaire ou postale.

Une nouvelle tarification pourra être définie pour la reconduction dudit contrat pour l'hébergement au-delà de la période d'engagement précisée lors de la commande.

Les sommes versées à titre d'avance lors de la commande seront déduites sur les sommes dues sur l'hébergement dans le cas de la continuité de ce service ou remboursable dans les 60 jours suivant la fin dudit contrat.

La facturation des services se calcule sur la consommation réelle du site et des options. Le pic le plus élevé de cette période d'un mois calendaire sera pris en compte, et non pas une moyenne de consommation.

En cas de retard de paiement, la société VEGAWEB sera en droit de demander le paiement des intérêts au taux légal ou, à son choix, une majoration de retard égale à 1,5 fois le taux d'intérêts légal, par mois de retard à compter de la date de l'exigibilité des sommes dont le versement est prévu en vertu du présent article. De même, en cas de retard de paiement, la société VEGAWEB sera en droit de suspendre sans délai ledit hébergement du Client.

Si la mise en demeure du Client reste sans effet, la société VEGAWEB pourra céder à tout moment sa créance à une compagnie d'affacturage auquel cas le paiement devra intervenir au bénéfice du compte mentionné sur la facture établie par cette dernière. Dans ce cas, la société VEGAWEB facturera au client, la somme forfaitaire de trente (30) € au titre des frais administratifs engagés à pour le recouvrement.

Les sommes qui auront été versées par le Client au titre d'avance, de mise en ligne ou de module ou de toute autre prestation complémentaire, demeura acquise à VEGAWEB d'une manière irrévocable.

Les paiements se font au comptant par chèque ; par prélèvement bancaire pour les prestations soumises à un contrat avec paiement par prélèvement.

La facturation pour les contrats locatifs se feront par trimestre, le paiement sera obligatoirement par prélèvement bancaire (sauf conditions spéciales).

Pour les sites mutualisés, les mêmes conditions s'appliquent pour chaque intervenant ; cependant si des conditions spécifiques de règlement sont prévues et non respectées, le Client utilisateur reste responsable du paiement.

### **ARTICLE 13 : AVANCES**

En vertu du présent contrat, le Client s'engage à verser au jour de la signature du contrat la somme correspondante aux frais de mise en service, et des prestations complémentaires comme un design personnalisé par chèque à l'ordre de la société VEGAWEB ou autoriser le prélèvement de ces sommes lors du premier prélèvement. Dans le cadre d'une rupture de contrat avant la mise en ligne du site internet, cette avance demeurera acquise à VEGAWEB d'une manière irrévocable ainsi que les 3 premiers mois de service.

### **ARTICLE 14 : FICHIERS INFORMATIQUES — ACCES**

Le Client dispose d'un droit d'accès dans le fichier d'information et de rectification pour les renseignements le concernant dans le fichier de la société VEGAWEB, dans les conditions de la loi.

La société VEGAWEB informe le Client que des données personnelles sont collectées et traitées dans le cadre de l'exécution des Conditions Générales de Vente. Les données peuvent, dans le cadre de l'accomplissement des Conditions Générales de Vente, être transmises à des tiers et feront obligatoirement, pour l'enregistrement des noms de domaine, l'objet de publications en ligne permettant l'identification du titulaire du nom de domaine.

La société VEGAWEB est autorisée à utiliser les données des Clients pour conseiller ses Clients ou pour ses besoins internes. Elle s'engage à donner accès aux Clients, gratuitement et à tout moment, à toutes les données enregistrées les concernant, conformément à la législation applicable en France.

Le Client autorise la société VEGAWEB à prendre connaissance à tout moment des pages enregistrées sur le serveur Web. La société VEGAWEB informe le Client que la protection des données personnelles ne peut être totale dans un réseau ouvert tel que l'Internet. D'autres internautes peuvent en particulier, le cas échéant, être en mesure de perturber la sécurité du réseau et de contrôler certains échanges d'informations. Le Client est seul responsable des données transmises via Internet et enregistrées sur des serveurs Web.

### **ARTICLE 15 : INFORMATIONS ET DONNEES A METTRE SUR LE SITE**

Les informations dont le Client demande la présentation sur le site sont celles fournies par le Client. Dans le cadre de l'intégration des données sur le site par VEGAWEB selon la prestation de services choisis. Il s'engage à les remettre à la société VEGAWEB dans le mois suivant la réunion de projet, pour ceux qui ont souscrit à cette option. Le cas échéant, le site sera livré et mis en ligne avec les informations à la disposition de VEGAWEB. En tout état de cause, la mission contractuelle de VEGAWEB est considérée comme remplie quand la société VEGAWEB met à disposition cedit site au client selon les modalités du bon de commande. La société Vegaweb ne peut pas être tenue responsable du retard occasionné par le client pour la fourniture des contenus. La facturation démarre à la publication du site ou des services demandés indépendamment des contenus fournis par le client.

### **ARTICLE 16 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Tous désaccords relatifs à l'application du présent contrat seront soumis, à défaut d'accord amiable, au Tribunal de Commerce de Cusset (03), à qui est donné compétence territoriale et ceci même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.